



Arrêté n° 21-190 portant nomination du directeur adjoint du service des sports de l'université Jean Moulin

Arrêté n° 21-190 portant nomination du directeur adjoint du service des sports de l'université Jean Moulin

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation notamment son article L. 712-2 ;

Vu la délibération n° D2017-10-07 du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-Ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2020-12-01-Ins du 8 décembre 2020 portant élection de M. Éric CARPANO, professeur des universités, à la présidence de l'université Jean Moulin,

ARRÊTE

Article 1 – Monsieur Arnaud TABARET est nommé directeur adjoint du service des sports de l'université.

Article 2 – Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 30 mars 2021.

Article 3 – La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information du service des affaires juridiques, générales et des archives (SAJGA) et publié sur le site intranet de l'université.

Fait à Lyon, le 28 mai 2021

Le président de l'université Jean Moulin



Éric CARPANO